Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des

informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 77 (1989)

Heft: 5

Artikel: Egalité des salaires

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-279063

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 28.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Egalité des salaires

Réponse vaudoise

(sch) - Le rapport fédéral, récemment mis en consultation (voir FS fév. 89), a été très sérieusement examiné par le Gouvernement vaudois, qui a envoyé un document de 19 pages à l'autorité fédérale, document dans lequel le Conseil d'Etat se déclare dans l'ensemble favorable aux mesures proposées, tout en rejetant celles qui signifieraient une ingérence du législateur fédéral dans des domaines qui doivent rester l'apanage des cantons; par ailleurs, il n'est pas d'avis qu'il faille légiférer en matière d'égalité des salaires, une loi globale ayant très peu de chances d'être acceptée. Une remise en œuvre progressive des mesures proposées lui paraît préférable.

Parmi les mesures qui sont citées de façon positive, retenons-en quelques-unes qui nous intéressent tout particulièrement:

— le renforcement de la protection contre le licenciement de la travailleuse qui aurait ouvert une action contre son employeur (pendant toute la durée de la procédure et pendant l'année qui suit);

— l'encouragement à l'égalité des salaires par le biais des soumissions, l'Etat n'accordant un travail qu'aux entreprises la respectant;

— le fait de favoriser l'accès des femmes à la formation et au perfectionnement, lors d'une reprise d'activité, par la suppression des limites d'âge (écoles et bourses), par la mise en œuvre de programmes spéciaux;

— le développement des structures d'accueil pour la garde des enfants, etc.

La question d'un bureau à la condition féminine est aussi évoquée. Cela lui semble un problème éminemment politique; réfractaire à l'idée d'une unité administrative indépendante, il cite deux solutions possibles: un secrétariat (en fait un fonctionnaire chargé des affaires féminines mais pas exclusivement) ou un bureau privé qui serait subventionné par l'Etat.

Fribourg

Femme et Santé

(bbg) - Deux cents femmes fribourgeoises sont venues s'informer sur les moyens personnels de s'assurer une bonne santé le jeudi 13 avril dans les locaux universitaires de Fribourg. A l'invitation du Centre de liaison des associations féminines fribourgeoises, 5000 dépliants avaient été envoyés aux associations membres, aux communes et paroisses du canton et aux usines. La santé envisagée comme un processus d'épanouissement (Rosette Poletti), la diététique (Anne Laurent-Noverraz) la communication, la prise en compte des relations humaines dans le processus de santé (Philippe Wandeler) furent les thèmes traités le matin.

Pour l'après-midi, après un repas pris au restaurant universitaire, les ateliers de discussion les plus courus furent: être bien dans sa peau; communication et stress; le thème du sport n'avait qu'une seule inscription!

Dans les couloirs, des tableaux et stands de quelques associations membres permettaient de tout savoir sur les infirmières, l'Union Kneipp (du nom d'un curé allemand qui se guérit lui-même par une hydrothérapie qu'il mit au point et qui est l'un des cinq piliers de la santé; les sociétés et lieux de cure Kneipp se sont développés surtout dans les pays germaniques), les consommatrices et le planning familial. Plus d'une centaine de livres sur le thème étaient présentés par une librairie de la place.

Les conclusion de la journée furent tirées par la journaliste Marie-Claude Clerc. Plus que des recettes de mieux-être, les participantes ont pu ramener chez elles une invitation à un travail de réflexion sur soimême et sur notre environnement: garder la tête froide devant les recettes miracles de la diététique, à chacun de trouver l'alimentation qui lui convient en tenant compte néanmoins du fait que nous mangeons trop gras, trop sucré, trop salé.

La santé n'est pas une absence de maladie mais un équili-

